



N° 32 FÉVRIER 2010

ZAC des Folies



place aux travaux p. 9

Orientations budgétaires 2010 p. 6 à 8
Réunion publique le 13 février à 9h30



SOMMAIRE

	VIE MUNICIPALE	3
	À LA UNE	6
	TRAVAUX	9
	INTERCOMMUNALITÉ	10
	SORTIR	11
	EXPRESSION POLITIQUE	14
	INFOS PRATIQUES	15
	HISTOIRE	16

www.ville-saint-germain-les-arpajon.fr



Bien Fidèlement

Monique Goguelat
maire, conseillère générale

Pour le peuple d'Haïti



Plus de 120 000 morts, près de 200 000 blessés. La tragédie qu'a vécu le peuple haïtien offre un bilan terrifiant. Les images ont fait le tour du monde, pointant du doigt une détresse infinie, un manque de tout sur ce morceau d'île de moins de 30 000 km carrés ou survivent comme ils peuvent 15 millions d'haïtiens.

Ce peuple déjà marqué par la misère, la malnutrition, la violence, ce peuple oublié, abandonné, vient de subir un séisme terriblement meurtrier qui vient s'ajouter, encore à une série noire vécue, depuis des années, par cette partie des Caraïbes déjà victime de cyclones à répétition.

Cette tragédie a bouleversé le monde et, bien sûr, l'ensemble du peuple français dont le destin et l'histoire sont liés à Haïti. Autrefois perle des Caraïbes, Haïti demeure un fleuron de la francophonie dans cette partie du monde. Il nous appartient de ne pas oublier la dette que notre nation doit à la première république indépendante des îles Caraïbes.

Aujourd'hui, il faut reconstruire. Et tout mettre en œuvre pour que Haïti devienne un modèle de modernité tant dans ses institutions que dans son économie. Pour le bien de son peuple.

Je soumettrai au vote du conseil municipal une aide comme nous l'avions déjà fait lors du tsunami en Asie.

Vous aussi, vous pouvez faire un geste. Une urne est à votre disposition à l'accueil de la mairie pour recevoir vos dons. L'argent récolté sera remis à la Fondation de France – Solidarité Haïti.

Accueil mairie

Afin de simplifier vos démarches administratives, la municipalité met à votre service un accueil unique, le samedi matin, de 9 h à 12 h. Au sein de ce nouvel accueil, vous pourrez bénéficier chaque samedi des compétences des services Urbanisme, État Civil, Affaires générales mais également du service scolaire deux fois par mois. Le service scolaire sera à votre disposition les samedis :

- 13 et 27 février, – 15 et 29 mai,
- 13 et 27 mars, – 12 et 26 juin.
- 10 et 24 avril,

Directrice de la publication : Monique GOGUELAT, maire
Conseiller éditorial : Cyrille-Robert BROUX, maire-adjoint
Crédit photo : Service communication
Impression : IME certifié ISO 14001
sur du papier 100 % PEFC
issu de forêts gérées durablement.



Commission paritaire en cours : dépôt légal février 2010
Service communication : Hôtel de ville, Rue René-Dècle
91180 Saint-Germain-lès-Arpajon - Tél. : 01 69 26 26 20

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Ils se sont déroulés le samedi 23 janvier à l'Espace Olympe de Gougues en présence d'environ 400 personnes. Madame la Maire, Monique Goguelat, a rappelé les objectifs de la municipalité pour 2010 : poursuivre le développement de la commune tout en maintenant une gestion rigoureuse des fonds publics.



Retour en images



TRACES JOUÉES

À l'Espace Olympe de Gougues, une exposition guidée du 14 au 19 décembre pour les scolaires en semaine, les germinoises le samedi. Chacun a eu tout loisir d'appréhender l'univers des marionnettes sous un autre jour. Manipulation, matériaux, inspirations... ont été décortiqués par les membres de la compagnie Daru-Thémop.



11 NOVEMBRE

Recueillement et émotion lors de la célébration de l'Armistice 1914-1918, le 11 novembre, devant le Monument aux Morts.



DISTRIBUTION DES COLIS DU CCAS

La distribution des colis de Noël par le CCAS à plus de 500 personnes s'est déroulée en mairie, lundi 7 et mardi 8 décembre.



INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le nouveau conseil municipal des enfants a pris ses fonctions le 7 novembre 2009, sous la présidence de Madame la Maire, en salle du conseil municipal.



NOËL DU RAM

Une centaine d'enfants et de parents ont assisté au spectacle proposé par le Relais Assistantes Maternelles Parents-Enfants, à l'Espace Olympe de Gougues, mardi 8 décembre.



REPAS DES ANCIENS

320 aînés se sont retrouvés pour le traditionnel repas de fin d'année organisé par le CCAS à l'Espace Olympe de Gougues.

FÊTE DE L'EMJV

Danse orientale et plats du monde à la fête du centre social Jules-Vallès, samedi 5 décembre. Une occasion de se retrouver entre voisins pour partager un moment d'amitié et de convivialité.



Conseil municipal

Extraits du conseil du 8 octobre 2009...

ZAC QUARTIER DES GOURNAIS

Le conseil municipal a approuvé le déclassement des voies internes au périmètre de la ZAC et la cession à l'aménageur, pour 1 euro symbolique, des voies internes à l'opération.

Le conseil municipal a également approuvé le cahier des charges de cession des terrains et ses annexes.

Garantie communale au profit de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Île-de-France : la SEM Essonne Aménagement a contracté un emprunt de 2,5 M€ pour financer l'opération des Gournais.

Cet emprunt est garanti à hauteur de 80 % par la commune ; en contrepartie, Essonne Aménagement versera à la commune 25 % du boni de l'opération.

Enfin, le cahier des charges de cession des terrains a été adopté par le conseil municipal.

ZAC DU LIÈVRE D'OR

Les voies internes ont été déclassées par le conseil municipal qui a, par ailleurs, entériné la cession à l'aménageur Essonne Aménagement, pour l'euro symbolique, des voies internes à l'opération.

IMPASSE CAMILLE CLAUDEL

Les copropriétaires ont demandé la cession dans le domaine communal de la voirie et la rétrocession des réseaux et ouvrages techniques. Les copropriétaires ont refait entièrement la voirie de l'impasse, en vue de cette cession. Le conseil municipal a émis un accord de principe sur classe-

ment dans le domaine public communal de cette voie privée et sur la rétrocession de ses réseaux et ouvrages techniques.

ÉCOLES : PROJETS PÉDAGOGIQUES

Le conseil municipal a voté les subventions aux écoles pour soutenir leurs projets pédagogiques. Le montant alloué au budget 2009 était de 5 015,10 €. La somme allouée aux écoles est calculée à partir du nombre d'élèves scolarisés sur la commune (1 095) puis du nombre par école, soit 4,58 € par élève.

Elsa Triolet : 833,56 € – Jules Vallès maternelle : 490,06 € – Jules Vallès élémentaire : 838,14 € – Paul Langevin : 719,06 € – Louis Babin : 874,78 € – Joliot-Curie maternelle : 508,38 € – Joliot-Curie élémentaire : 751,12 €.

RECTIFICATIF

Dans le Germinois n° 32, une erreur s'est glissée dans l'article concernant les ordures ménagères. **Le prix du lot de 25 sacs en papier pour déchets verts est de 8,61 € et non pas 8,10 €.**

À noter que la somme doit être réglée **uniquement par chèque** à l'ordre du Trésor Public.

Les services techniques seront ouvert exceptionnellement 2 samedis pour la vente des lots de sacs papier à partir du 13 février.

En semaine de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h – **Les samedis 13 et 20 février** de 9 h à 12 h.

Remise des médailles du travail

Travailleuses et travailleurs étaient à l'honneur, le samedi 28 novembre.

Dans la salle du conseil municipal, Mme Goguelat a remis, non sans une certaine émotion, les médailles du travail à 46 germinois.

Argent

Evelyne BILLARD, Samir BOUGUERRA, Sylvia CHOLLEY, David CRAMPON DUPIN, Frédéric CREMER, Diamantino DA CUNHA BARBOSA, Virginie FERNANDES, Michèle KRYKOWSKI, Francine LACOMBE, Jocelyne LUCAIN, Thierry MAILLARD, Michel MARINPOUY, Eduardo MARTIN MEIXEDO, Marie Laure MENDES, Jean-Jacques MONTAROU, Medelice MOURLIN, Zahra OUASSOU, Bahri OZMEN, Véronique SERVANT, Isabelle TAILLEBOIS, Bruno TAPIN, Carlos TARECO, Marie-Denise THOMAS, André VEDY, Marianne VINEL, Charles XAVIER.



Vermeil

Samia DJERA, Marie-France DUBOIS, Michèle KRYKOWSKI, Jocelyne LUCAIN, Germain PINEAU.

Or

José Antonio ALFONSO FERREIRA, Moncef AZZOUZI, Alain CROS, Florent DE LAVERGNE,

Martine FLEURANCEAU, Michel HERAIL, Marc LAUNAY, Ahmed MEHSEM, Manuel NABAIS, Corinne SAINT ETIENNE.

Grand Or

Daniel AUVE, Aderito CLEMENTE, Martine DECORTIAT, Claude FAGNOU, Monique LE COZ, Liliane POIRAUDEAU, Sylviane SEILLIER.

Circulation

Pont des Cochets : **fermeture définitive**

Suite à une visite technique de la SNCF sur le pont des Cochets, le rapport a mis en évidence une dégradation dangereuse de certains piliers du pont. La municipalité a décidé d'en fermer l'accès.

Cet ouvrage construit en béton date du début des années 1900. À l'époque les sections des poteaux étaient déjà faible et la corrosion a commencé à dégrader les armatures métalliques. Il y a quelques années, la SNCF avait demandé que le tonnage sur cet ouvrage soit limité à 3,5 t. Mais aujourd'hui, l'inquiétude de la SNCF nous conduit à interdire l'accès à tous les véhicules automobiles. Seuls les piétons et les cycles seront autorisés à franchir le pont.

D'un point de vue circulation, le doublement de la RD n° 19 étant terminé et la rue des Cochets totalement refaite, la déviation des véhicules se fait dans des conditions optimum de sécurité.

Cette déviation permet également de limiter les flux de véhicule en traversée de la commune, notamment dans le quartier de la gare et de la rue Palmyre-Pergod.

La gestion des voies, à cet endroit, étant de compétence communautaire c'est la Communauté de Communes de l'Arpajonnais qui aura en charge la réalisation des travaux de fermeture.

Villes fleuries

« 2 fleurs » pour Saint-Germain-lès-Arpajon

En obtenant les 2 fleurs du concours départemental des villes fleuries et en décrochant, pour la 2^e année consécutive, le Trophée Fleur Verte, notre commune conserve son rang.



La commune a décroché la 2^e fleur au concours départemental des villes et

villages fleuris. La récompense est tombée le 1^{er} décembre au soir, au conseil général de l'Essonne. Elle était accompagnée d'une deuxième bonne nouvelle: la remise du Trophée Fleur Verte, qui récompense le travail réalisé en matière de protection de l'environnement dans la gestion des espaces verts. Notons que Saint-Germain-lès-Arpajon remporte cette distinction (remise à seulement 5 communes du département) pour la 2^e année consécutive.

Récompenses maisons fleuries

Les gagnants du concours des maisons, jardins et balcons fleuris ont été accueillis en mairie le samedi 21 novembre.



Balcon, terrasse ou fenêtre

1. Mme REVERDY
2. M. GRENIER

Maison avec jardin

1. BOUDET
2. M. ROUGE
3. Mme BUQUET

Balcon, terrasse ou fenêtre avec jardinet

1. Mme PINEAU
2. Mme GALLAT

Animations de Noël



Une fois de plus le service municipal de la vie associative et festive a fait fort en offrant une animation tout en souplesse aux petits et aux grands. Ainsi, le gymnase Louis-Babin a accueilli, les 19 et 20 décembre, des structures gonflables qui permettaient à tout un chacun de tenter les positions les plus renversantes ou des sauts excentriques dans une ambiance bon enfant !

Les fêtes de Noël dans les écoles



Orientations budgétaires

Un budget maîtrisé pour **maintenir les services de proximité**

L'élaboration du budget 2010 intervient dans un contexte financier, économique et fiscal de crise. En outre, la réforme de la fiscalité locale, notamment de la réforme de la taxe professionnelle et le recul des dotations de l'État créent une incertitude croissante sur les ressources des communes.

Malgré le contexte et l'inflation réelle supérieure aux chiffres officiels pesant sur les dépenses de fonctionnement, la commune de Saint-Germain-lès-Arpaçon s'inscrit toujours dans sa démarche volontariste de **non augmentation des impôts locaux**.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions présentées ne doivent pas être considérées comme définitives. Il ne s'agit, à cette étape, que d'un projet. Les dépenses de fonctionnement devraient s'équilibrer autour de 9 800 000 €. Les **charges à caractère général** subiront une augmentation, de nombreux postes ayant une évolution difficilement maîtrisable (gaz, électricité, carburants...). De façon générale, la recherche d'économie est généralisée. L'accent étant plus particulièrement mis sur les économies d'énergie.

L'augmentation, toutefois limitée, s'explique par :

- l'accroissement des effectifs scolaires ;
- l'augmentation de la fréquentation des centres de loisirs et accueil péri et post scolaire (25 % en élémentaire, 30 % en maternelle) ;
- la création d'une commission de menus visant à améliorer l'équilibre nutritionnel et à l'introduction du bio dans les repas ;
- les nouveaux projets du secteur enfance-jeunesse : ludothèque, semaine du goût et de la solidarité...

Les **charges de personnel** augmentent de façon raisonnable (moins de 2 %). Le glissement vieillesse-technicité explique globalement cette progression.

Des actions en faveur **du secteur enfance jeunesse** ont été effectuées :

- ouverture d'un accueil à l'école Elsa Triolet ;
- amélioration du taux d'encadrement pour les accueils périscolaires.

Il n'est donc pas prévu de création de poste en 2010.

Les **charges financières** devraient subir une légère baisse. Les intérêts d'emprunt représenteraient 320 000 € contre 364 000 € au budget primitif 2009.

Cette baisse s'explique par différents facteurs :

- Le vieillissement de la dette : la part du capital remboursé augmente et le montant des intérêts diminue.
- La commune n'a pas recouru à l'emprunt en 2009.
- Les choix réalisés en matière d'emprunt les années antérieures ont rendu la dette peu sensible à l'effet de la crise financière sur les taux.

L'annuité de la dette (10,92 %) est inférieure à la moyenne de la strate (11,02 %).

L'**autofinancement** prévisionnel s'élèverait à environ 370 000 €. Pour rappel, en 2009 le virement inscrit au budget primitif s'élevait à 467 675 € et à 815 645 € au budget total.

Les arbitrages rendus jusqu'à l'adoption définitive du budget auront pour objectif d'améliorer cet autofinancement.

Par ailleurs, en cas d'obtention du Fonds de solidarité en 2010, son montant estimé à ce jour à 160 000 € serait affecté intégralement à l'autofinancement.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS

La priorité donnée aux investissements en 2010 est la suivante :

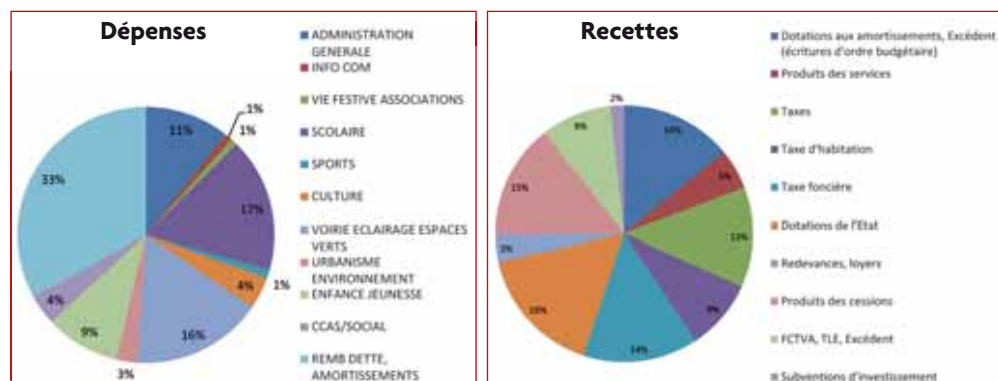
- Rénovation de la Rue René Dècle
Le projet n'a pas été réalisé en 2009 en raison du rejet par l'État de notre dossier de subvention dans le cadre de la dotation globale d'équipement (DGE). Une nouvelle demande vient d'être déposée.
- Construction d'une nouvelle cuisine centrale : le concours d'architecte est lancé.
- Étude de programmation et foncier pour la construction d'un pôle culturel
- Réhabilitation du groupe scolaire Elsa Triolet financé par le fonds d'APPUI.
- Ravalement du gymnase.
- Acquisition d'ordinateurs et d'un tableau numérique dans les écoles.

Deux opérations nouvelles seront créées : aménagement du PN 24 du chemin latéral.

La réalisation d'opérations plus classiques sur la voirie, dans les bâtiments communaux et dans les écoles se poursuivra cette année.

Compte tenu de ces prévisions, le budget d'investissement devrait s'établir autour de 4,5 M€.

Dépenses/recettes : d'où vient et où va l'argent de la commune ?



Cette infographie a été réalisée à partir des chiffres du budget 2009. Elle reprend les comptes d'investissement et de fonctionnement en recettes et dépenses.

Les orientations 2010 par secteur

CCAS

Soutien aux anciens avec gym, portage de repas à domicile, banquets, sorties, voyages...

Accompagnement des familles avec des aides financières ponctuelles (52 familles aidées en 2009).

Nouveauté cette année: le CCAS concrétise son projet d'aide au permis de conduire pour les jeunes de 18-25 ans. L'action sera lancée en fin de premier semestre.

620 – Nombre de dossiers traités par le service social en 2009.

Espace Municipal Jules-Vallès

Trois moments forts lors du premier semestre: le 19 février spectacle tout public avec «Têtes de Linottes» (20 h 30), le 16 avril «Comment les crêpes et contes sont arrivés en Bretagne» (20 h 30), ces deux spectacles en collaboration avec le service culturel; le dimanche 27 juin, spectacle de l'atelier Danse Orientale (enfants et adultes) à 15 h 30.

242 000 € – C'est le budget prévisionnel du Centre social Jules-Vallès.

Communication

moderniser les outils de communication.

100 000 € – Coût prévisionnel pour le changement des journaux électroniques dans la ville.

Culture

Accentuer le développement des politiques artistiques sur la commune par le croisement des actions du centre social EMJV et du service culturel, avec le soutien du Conseil général (projet ARTEL).

19 000 € – C'est le budget alloué au projet ARTEL, subventionné à 58 % par le Conseil général (part communale: 8 000 €).

Enfance/jeunesse

Lancement de l'étude sur la réfection complète du centre de loisirs Joliot-Curie.

Environnement

Réduire les dépenses énergétiques des bâtiments communaux et inciter les habitants à en faire de même dans leur foyer.

Encourager les germinois à réduire de manière significative leur tonnage des déchets.

Introduire progressivement le bio dans la restauration scolaire.

31,5 € – Le coût par habitant et par an des dépenses d'énergie dans les bâtiments communaux.

Réunion publique

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Samedi 13 février 2010 à 9 h 30
Salle du conseil municipal

Scolarité

Lancement du concours pour la construction de la nouvelle cuisine centrale.

Mise en place de la commission des menus avec une diététicienne.

Continuité de la rénovation des écoles (Elsa Triolet en 2010, voir rubrique travaux)

Installation d'un tableau blanc interactif dans une école, dans la continuité du plan d'investissement lancé en 2009.

2 200 € – L'investissement nécessaire pour l'installation d'un tableau blanc numérique.

Solidarité

Organisation de l'événement phare «Les Journées de la Solidarité», en novembre pendant la semaine internationale de la solidarité.

Sports

Continuer d'aider les sections sportives dans leur développement.

Soutenir les sportifs et les bénévoles, reconnaître leur progression par une remise de récompenses.

Ravalement extérieur du gymnase.

Mise à l'étude des travaux de rénovation intérieure.

30 000 € – Investissement prévu pour le ravalement de façade du gymnase.

Travaux

2^e tranche d'aménagement de la rue René Dècle: enfouissement des réseaux, création d'une piste cyclable et piétonnière, rénovation de la chaussée, élargissement des trottoirs, etc.

Rénovation phonique et thermique de l'école Elsa-Triolet (remplacement des fenêtres et huisseries).

900 000 € – Coût prévisionnel des travaux d'aménagement de la rue René Dècle.

Transports

Organiser le transfert total de la compétence transports, y compris «taxi tub» à la Communauté de Communes.

60 000 € – C'est la somme économisée par la commune avec le transfert de la ligne de bus DM19.

Vie associative

Travailler avec les associations sur la mise en place d'un cadre de fonctionnement partagé par tous les adhérents et bénévoles du monde associatif.

Lancer une réflexion sur la création d'un événement festif autour des loisirs créatifs.

5 000 € – C'est le coût prévisionnel des animations de Noël (animations, musique, gardiennage...)

Urbanisme

ZAC des Folies, des Gournais et du Lièvre d'Or: continuité des aménagements et suivi des travaux.

Aménagement d'une MOUS (Maîtrise d'œuvre Urbaine Sociale) aux abords du chemin latéral (près de la voie de chemin de fer).

Lancement des études pour la construction d'un Pôle culturel regroupant la bibliothèque, l'école de musique et l'école de danse.

300 000 €
L'enveloppe du projet de pôle culturel comprenant le coût des études et l'acquisition des terrains.

Orientations budgétaires

Budget assainissement

Le taux de la taxe d'assainissement ne sera pas modifié cette année.

La réflexion sur la réfection des réseaux Boulevard Lagauche, Centre ville et Rue Brossolette se poursuivra en 2010. En recette d'exploitation, la redevance pour la gestion des rejets

domestiques versée par le SIVOA est évaluée à environ 300 000 € (contre 360 000 € en 2009). Cette recette a vocation à diminuer rapidement dans les années à venir.

Il est à noter que la délégation de service public d'assainissement sera renégociée courant 2010.

Tarifs municipaux

Le vrai coût des services

Chaque jour, de nombreux germinois bénéficient des services municipaux qui leur rendent la vie plus facile, plus agréable et participent à l'éveil de leurs enfants. Derrière les tarifs municipaux qui sont facturés aux familles, se cachent des coûts bien supérieurs que la municipalité se refuse à faire endosser aux seuls usagers. Il en va du service public égalitaire et d'une certaine idée de la justice sociale.

Récapitulatif prix de revient d'une journée de centre

	Maternel	Primaire	Total
Charges d'exploitation courante	15 561	18 505	34 065
Charges de personnel	192 524	167 471	359 996
Dotations aux amortissements	57 616	57 616	115 232
Subvention CAF	-11 697	-16 085	-27 782
	254 004	227 507	481 511
Total jours de centre en 2008	3 583	4 371	7 954
Coût de revient	70,89	52,05	60,54

Le conseil municipal a décidé de fixer :

- 25 € le prix d'une journée de centre de loisirs maternel pour les extérieurs
- 24 € le prix d'une journée de centre de loisirs élémentaire pour les extérieurs

Pour information le prix minimum d'une journée de centre pour les maternels s'élève à 4,35 € et à 3,99 € pour les élémentaires. Les tarifs maximum sont respectivement de 13,63 € pour les maternels et 11,58 € pour les élémentaires.

Récapitulatif prix de revient d'une heure de danse

Charges d'exploitation courante	31 323
Charges de personnel	71 894
Dotations aux amortissements	30 294
	133 512
Total des heures effectuées	1 696
Coût de revient	78,72

Le conseil municipal a décidé de porter à 60 € le prix d'une heure de danse et à 80 € le prix d'une heure et demi pour les extérieurs. Le tarif minimum pour une heure s'élève à 18,69 € et à 25,74 € pour une heure et demi. Le prix maximum est porté à 31,78 € pour une heure et à 44,29 € pour une heure et demi.

Récapitulatif prix de revient d'un repas

Charges d'exploitation courante	299 987
Charges de personnel	907 207
Dotations aux amortissements	213 982
	1 421 176
Total repas préparés en 2008	123 437
Coût de revient	11,51

Le conseil municipal a décidé de porter à 8,15 € le prix d'un repas pour les extérieurs.

Le tarif minimum s'élève à 1,32 € et le maximum est de 4,22 €.

Récapitulatif prix de revient d'un forfait musique

Charges d'exploitation courante	9 235
Charges de personnel	173 457
Dotations aux amortissements	26 172
	208 864
Total forfaits facturés	572
Coût de revient	365,15

Le conseil municipal a décidé de fixer pour les extérieurs :

- 100 € le cours « initiation cours collectifs »
- 150 € le cours « 1 instrument »
- 250 € le cours « 2 instruments » pour les extérieurs

Tarifs minimum : Cours initiation « cours collectifs » 21,85 €
Cours « 1 instrument » 37,82 €
Cours « 2 instruments » 56,72 €

Tarifs maximum : Cours initiation « cours collectifs » 57,34 €
Cours « 1 instrument » 103,88 €
Cours « 2 instruments » 155,77 €

ZAC « Quartier des Folies » : pose de la première pierre

Le vendredi 18 décembre 2009 à 15 h 30, Mme la Maire Monique Goguelat a procédé à la pose de la première pierre de la ZAC « Quartier des Folies » et inauguré ainsi officiellement le lancement d'un vaste chantier d'aménagement dont les premières études ont commencé en 2004.

Au programme de cette opération: la construction de 140 logements dont la réalisation est organisée en trois tranches. Les travaux de réalisation de voiries et réseaux, commencés en novembre 2009, permettront d'accueillir, à terme :

- ▶ 25 lots libres (8 permis de construire sont déjà en cours d'instruction),
- ▶ un îlot bâti composé de 16 maisons individuelles groupées,
- ▶ un collectif de 24 logements,
- ▶ 19 logements (maisons individuelles bâties) locaux,
- ▶ un terrain de 2 000 m² réservé à un équipement public.



Déneigement efficace : une priorité

Cela n'aura échappé à personne : cet hiver, la neige a recouvert les routes

de son manteau blanc. Grâce à l'intervention efficace des services techniques, les axes principaux de notre ville ont été dégagés rapidement. Pour une circulation en toute sécurité.

Lorsque les services de météo France annoncent des chutes de neige, la difficulté est grande car le pré-salage n'a pratiquement aucune efficacité. Il faut intervenir en « curatif », lorsque la neige est au sol. « Dès les premiers flocons un

épandage de sel est réalisé au dosage de 30 g/m². Un seul salage ne suffit pas si la neige continue de tomber, nous avons obligation de poursuivre notre intervention au risque de voir se créer des plaques de neige gelées qui tiendraient au sol », explique M. Da Silva, directeur des services techniques.

L'objectif, dans des conditions exceptionnelles, est de dégager les axes prioritaires de la commune, les voies structurantes permettant de rejoindre les routes départementales et nationales. « Tous les moyens sont donc concentrés sur ces voies prioritaires jusqu'à la fin des perturbations. Une fois le réseau principal sécurisé, les moyens peuvent être déployés sur le reste du réseau. »

Lors de la 2^e vague d'intempéries, la municipalité n'a pu avoir accès aux stocks de sel réquisitionnés par la Préfecture pour les axes majeurs du département.

La lutte contre l'enneigement en chiffres

6 h 30 Début des interventions de salage sur les axes prioritaires.

4 Le nombre de véhicules utilisés : une saleuse sur camion de 13 tonnes et 3 véhicules utilitaires 3,5 tonnes pour épandage à la main.

9 C'est le nombre d'agents du service technique affectés au déneigement.

50 La commune a répandu 50 tonnes de sel en 24 h le 17 décembre.

Les travaux en ville

Rue Babin : nouvel enrobé

Fin novembre, réfection de l'enrobé dans la rue du Docteur Louis Babin. Coût des travaux : 20 000 €.

Rue de Chanteloup : renforcement du réseau

Débuté la première semaine de novembre, le chantier de renforcement du réseau électrique dans la rue de Chanteloup a duré six semaines. Coût des travaux : néant pour la commune (pris en charge par Erdf).

Parc de la Mairie

Le Service Espaces Verts a réaménagé les massifs fleuris et l'accès au parc de la mairie depuis le parvis, durant tout le mois de novembre et jusqu'à mi-décembre. Il s'agissait de construire un escalier en pavés de grès ainsi que des jardinières de chaque côté de l'allée centrale. Coût : travaux réalisés en régie.

École Babin : jardin pédagogique

Depuis octobre le service Voirie et le service Espaces Verts travaillent à la création

d'un jardin pédagogique et d'un bassin pour les enfants de l'école élémentaire Louis-Babin. Cette réalisation entre dans le cadre du projet « éco-école » mis en place par la direction de l'établissement scolaire. Coût : environ 3 000 €

Moulin de la Boisselle

Le parking du Moulin de la Boisselle et la passerelle d'accès à la future boulangerie sont en place. L'aménagement des abords a débuté en fin octobre et a duré 2 mois. Coût : 25 000 €.

Du 22 au 26 mars

La « Semaine pour l'Emploi et les métiers »



Du 22 au 26 mars, la Communauté de Communes organise la première édition de la Semaine pour l'Emploi et les Métiers.

L'événement se déroule dans 5 communes : Arpajon, Avrainville, Breuillet, Lardy et Saint-Germain-lès-Arpajon.

Rencontre avec Fabienne Gourserol-Rabe, vice-présidente chargée de l'emploi, de l'insertion et de la prévention.



Magazine de la Ville : Comment se concrétise l'intervention de la Communauté de Communes en matière d'emploi ?

Fabienne Gourserol-Rabe : La CCA a une compétence Développement économique et Emploi. Elle s'est substituée aux communes pour le financement de la mission locale et subventionne deux associations : « Demain un job » (Breuillet) et « Action Emploi » (Arpajon).

Fin 2007, la CCA a adhéré au Plan Local d'Insertion et de l'Emploi (PLIE) du Val d'Orge et de l'Arpajonnais. Le PLIE s'adresse prioritairement aux personnes peu qualifiées et vivant un chômage de longue durée. Sa mission est de mettre en place un parcours d'insertion alternant périodes d'emplois et de formation et débouchant sur un emploi stable. Tout au long de ce parcours, les personnes bénéficient d'un accompagnement personnalisé. Le PLIE, porté par l'association AILE, travaille en partenariat avec les entreprises d'insertion, les associations

intermédiaires, les chantiers-écoles, les entreprises locales...

Dans ce cadre, la CCA finance d'un poste de référent qui suit les dossiers transmis par les partenaires pour publics les plus éloignés de l'emploi des 14 communes (accompagnement individualisé). En 15 mois, plus de 120 personnes sont passées par le dispositif.

MdV : Pouvez-vous présenter le déroulement de la Semaine pour l'emploi et les métiers ?

FGR : Le rendez-vous se déroule du 22 au 26 mars sur 5 communes de la CCA. Les lundi, mardi, jeudi et vendredi le matin ; le mercredi après-midi pour les jobs d'été (public de lycéens et étudiants).

Les horaires seront précisés dans une publication spécifique de la CCA courant mars.

N'oubliez pas votre CV ! L'idée est que chacun puisse trouver ce qu'il cherche : des CV pour les employeurs, des emplois pour les personnes en recherche d'emploi.

MdV : Combien espérez-vous de visiteurs ?

FGR : C'est une première donc nous ne sommes pas fixés de chiffre précis. Nous établirons un bilan après l'opération qui servira de base à l'édition suivante.

MdV : Cette semaine de l'emploi est une première. D'autres actions sont-elles envisagées à l'avenir ?

FGR : Nous souhaitons avant tout que cet événement rencontre son public et que nous puissions le développer. L'objectif est de développer des liens de partenariat avec les entreprises pour qu'elles nous transmettent leurs besoins en emplois.

MdV : Quelles retombées attendez-vous de cet événement ?

FGR : Que les Arpajonnais, au sens d'habitants de la communauté de communes, puisse travailler au plus près de chez eux et que les entreprises puisse trouver les compétences qui leur manquent au plus proche et au plus vite.

Semaine pour l'Emploi et les Métiers : du 22 au 26 mars sur 5 communes de la CCA. Entrée libre.

- **lundi 22 mars :** Breuillet sur le domaine du service à la personne et du handicap
- **mardi 23 mars :** St Germain-lès-Arpajon sur le domaine des transports et de la logistique
- **mercredi 24 mars :** Lardy sur le thème des Jobs d'été
- **jeudi 25 mars :** Arpajon sur le thème bâtiment et travaux publics
- **vendredi 26 mars :** Avrainville sur le thème hôtellerie-restauration-métiers de bouche

Partenaires institutionnels : Pôle emploi, missions locales, PLIE, Chambre de Commerce et d'Industrie, des entreprises qui recrutent, des centres de formation...

Course à pied : 2^e challenge de l'Arpajonnais

6 courses ont été disputées en 2009 sur le territoire de la communauté de communes. Deux gérminois du Club Loisirs Jogging VTT ont été récompensés :



Pierre DEBEUGNY et Béatrice DUCARRE.

Du 9 au 14 Mars 2010, Espace Olympe de Gougues

11^e édition **Salon du Livre de Jeunesse**



La découverte de l'autre, des autres, l'amitié, l'amour... Tels sont les thèmes de la 11^e édition du salon du livre de jeunesse

de Saint-Germain-lès-Arpajon organisé par l'association F.L.P.E.J.R. Retrouvez-les éditeurs, auteurs, illustrateurs à l'Espace Olympe de Gougues du 9 au 14 mars.

Programme complet : <http://pagesperso-orange.fr/salonlivrejeunesse/>
Marraine : **Marie-Aude Murail, écrivaine de livres pour enfants.**

L'association FLPEJR a besoin de vous

Vous aimez la dépense physique ? – *Aidez à l'installation et au démontage du salon.*
 Vous cultivez l'art de l'accueil ? – *Accueillez les classes en visite, les visiteurs individuels.*
 Vous avez une âme de voyageur ? – *Pratiquez le « transport d'auteur » vers les écoles des villes partenaires.*
 Vous aimez les échanges et les rencontres « riches » ? – *Venez rencontrer, discuter, échanger avec les auteurs / illustrateurs, les éditeurs, nos nombreux partenaires...*
 Pour tout renseignement, contact, afin de mieux nous connaître.
 Tél. : 06 32 66 29 96 – mail : flpejra@wanadoo.fr – <http://pagesperso-orange.fr/salonlivrejeunesse/>



Les Champs de la Marionnette

La 11^e édition du festival a démontré que la création marionnettique est toujours aussi forte et imaginative. L'Espace Olympe de Gougues a accueilli le lancement de cette édition le vendredi 13 novembre à 20 h.



Les Journées de la Solidarité

Durant trois jours, du 20 au 22 novembre, les germinois sont venus à l'Espace Olympe de Gougues pour y partager des moments festifs et riches en émotions. Un grand élan de solidarité a marqué ces jours.



Agenda des sorties

Samedi 13 février à 20 h 30 – Dimanche 14 février à 16 h, chapiteau Chapazard (La Norville)

Mon Pinocchio (marionnettes) par la Compagnie Jean-Pierre Lescot.
 À partir de 6 ans – Tarifs : 4 € et 8 €. Réervations : 01 64 90 21 29.
 Dans le cadre du festival Les Champs de la Marionnette.

Vendredi 19 février à 20 h 30 – Espace Municipal Jules Vallès
Les Têtes de Linotte.
 Tout public – Entrée libre.

Dimanche 7 mars – 15 h et 17 h, chapiteau Chapazard – La Norville

Papillon... Vole ! (marionnettes) par la Compagnie Daru-Thémpô, dans le cadre du Salon du livre de jeunesse.
 À partir de 4 ans – durée 35 mn.
 Public : moins de 6 ans gratuit.
 Tarifs : 4 € et 8 €. Réervations : 01 64 90 93 72.

Samedi 27 mars à 20 h 30, Espace Olympe de Gougues
Rencontres chorégraphiques
 Tout public – Entrée libre.

Renseignements : 01 69 26 14 15.
 L'Union Départementale des Conservatoires Municipaux et Intercommunaux de l'Essonne organise la 4^e édition des Rencontres Chorégraphiques.



Récompense aux **sportifs germinois**

La municipalité a tenu à récompenser les sportifs et les bénévoles de la commune, les premiers pour leurs résultats et leur mérite, les seconds pour leur implication et... leur mérite également ! La cérémonie s'est déroulée de façon très conviviale le

samedi 12 décembre dans la salle Ingrid Bétancourt.

Le service municipal des sports et le service vie associative et festive se sont associés pour remettre à chacun une superbe sortie de bain ornée du logo de la Ville.

Les récompensés

Aikibudo Leonardo DE GOUVEA, Raynald PELLETIER, Gérard MATHY, Pascal DUBOIS, Guilhem RICHARD, Flora MODOD.

Badminton Sophie DECOUFLET, Jean-Claude DONNIER VALENTIN, Charlène DONNIER VALENTIN, Antoine REMAND, Romain LACOUR, Valentin LACOUR.

Escalade Marion BELAIFIA, Guillaume MALEZIEUX, Arthur CORLOUER.

Football Laudenia VELHO, Sylvie DIAS, Chrystelle MARTINEZ, Gaëlle PEGO, Liza FERREIRA, Suzy SENECHAL.

Gymnastique Rachel VILARASAU, Sandra RANCCEUR, Sarah D'HERS.

Hand ball Jean SERVANT, Laurent FRANCOIS, Jean-Marc LAFANECHERE, Estelle LEPHY, Fabienne CAZENAIVE, Steve ROCTON.

Judo Céline WISHPAUT, Romain TEIXEIRA, Laurent AMROUN, Mélanie LAMEIRA, Julien DALMAI, Gabriel MICHARD.

Karaté Alexis DUCLO DUBOIS, Ketya RAMA, Salma AIDER, Corentin MARDHEL, Romain REIS.

Kung Fu Florent DORISON, Laurent DORISON, Mathieu VAZIA, Maxime LEDEBT, Thomas DARRAS.

Pétanque Jean-Marie POTONIE, Arlette GAILLARD.

Tae Kwon Do Grégory GIFFART, Randy LECLANCHER, Ludovic GIRARD, Marc BEN BAKKAR, Yann PIERRESTEGUY.



Viet Vo Dao Cyrielle LEBEVRE, Romain BEAUREPERE, Julien COULOMBEAU, Raphaëlle HERNANDEZ, Guillaume FAGNOU.

Yoga Alain PUIG, Marie-Christine THEPOT, Martine JONCOUR, Charles MARIANNIE, Florence LOPEZ, Jean BERA.

Diablotins aquatiques Elisabeth L'HERMITTE, Sébastien BAILLOT, Jean-Luc CANAVET, Philippe BOSINGER, Jacques SEVERI, Jean-Luc MARIETTE.

Club Loisirs Jogging VTT – CLJV Ketty JOLY, Nicolas AUMONT, Jean-François BICHOT, Pierre DEBEUGNY, Cyril MAINGOT, Sylvain RENAUD.

Retour en images

Le gala de l'ASSGA Gym

Le 9 janvier, l'ASSGA gymnastique a proposé un magnifique gala à ses adhérents. L'occasion pour les parents de voir évoluer leurs enfants sur la scène de l'espace Olympe de Gougès pour un spectacle mêlant gymnastique et danse.



Ensemble pour exposer

**A' SCRAP GERMINOISE –
MARYS' ART – VAL' ART**

... trois associations germinois qui ont de nombreux points en commun : toutes les trois ont à leur tête une présidente, toutes les trois ont pour but la pratique de travaux manuels, toutes les trois réunissent leurs adhérents(e) le mardi, toutes les trois ont une apostrophe dans leur nom et surtout ... toutes les trois uniront leur savoir-faire pour proposer une exposition commune qui se tiendra les 10 et 11 avril 2010 à l'Espace Olympe-de-Gougès. Le scrapbooking, la poterie, la peinture sur porcelaine, céramique ou soie, autant d'activités qui seront à découvrir lors de ce week-end

Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'article « ASSGA Karaté : Camille Deschamps et Dimitri Courtois, ceintures noires ». Le professeur de karaté Jean Calibre n'est pas ceinture noire 6^e DAN, mais ceinture noire 3^e DAN. *Toutes nos excuses à l'intéressé.*

Retour en images

Téléthon : 8 393,85 € de dons !

Record de dons pulvérisé dans notre commune grâce à votre générosité ! Avec 8 393,85 € récoltés (5 814,49 € en 2008), Saint-Germain-lès-Arpajon franchit un cap important.

Malgré des conditions climatiques désastreuses, les germinois et les bénévoles ont su se mobiliser pour une grande cause nationale. De nombreuses associations ont œuvré tout le week-end pour le Téléthon : l'ASSGA Football, l'Amicale des locataires du Pré-Barallon, l'Ascrap'germoise, le Secours Populaire, le Club Loisirs Jogging VTT, le Comité des œuvres Sociales du personnel communal, la Croix Rouge, les sections d'arts martiaux de l'ASSGA (aïkibudo, judo, karaté, kung fu, taekwondo, viet vo dao), l'ASSGA gymnastique, l'ASSGA badminton, le club des anciens et l'association de quadeurs « Força Quad 91 ».



Des services municipaux également (le service Enfance Jeunesse, le service Vie Associative et Festive, le CCAS), l'école Paul-Langevin et le conseil de quartier de la Bretonnière. Bravo à tous !



Les rendez-vous de l'AINVO

Judi 18 février : soirée « Renard » (Daniel)

Judi 11 mars : exposé « Mares » (Daniel)

Dimanche 14 mars : sortie AEV (matinée) en forêt de Rougeau « Découverte de la faune des mares forestières, les pieds dans la mare ». RV 8 h 45 parking La Norville ou 9 h 30 mairie de Nandy. (Daniel)

Judi 18 mars : exposé « Oiseau musicien » (Michel P.)

Judi 25 mars : exposé « Vanoise, fleurs et papillons » (Hélène)

Dimanche 28 mars : sortie « La nature reprend ses droits sur les essais de l'aérotrain Bertin » à Gometz-la-Ville. RV 9 h 30 parking La Norville avec pique-nique. (Marc)

Judi 1^{er} avril : exposé « Glaces, Groenland et Spitzberg » (Michel M.)

Judi 8 avril : exposé « La rivière Orge » (Hélène)

Le jeudi soir, les réunions ont lieu à 20 h 30 à l'ancienne mairie de La Norville.

Pour tous renseignements complémentaires : appeler Daniel Prugne au 01 60 84 87 48 ou 06 20 77 55 15.

Site de l'association : <http://ainvo.free.fr>

Inscriptions obligatoires pour les sorties (par mail auprès de Laurence)

L'APF recherche des bénévoles

L'APF a été créé en 1933 par la volonté de quatre jeunes gens atteints par la poliomyélite, et révoltés contre l'exclusion dont ils étaient victimes.

Afin de développer ses activités la délégation de l'Essonne recherche des bénévoles motivés pour mettre en place de nouveaux ateliers (théâtre, informatique, bien-être, musique, loisirs, voyages...) et accompagner ses adhérents lors de sorties et des voyages.

Si vous avez une passion à partager, un talent particulier ou simplement envie de donner de votre temps n'hésitez plus et venez nous rejoindre !

Contact : Audrey DANGEREUX

Tél. : 01 60 78 06 63

Mail : audrey.dangereux@apf91

Bourse aux collectionneurs

L'A.V.P.F. L'Association Vitolphilique et Philiménique Française, unique association qui regroupe les collectionneurs de bagues de cigares et de boîtes d'allumettes, organise le samedi 17 avril une exposition internationale ainsi qu'une bourse d'échange, à l'Espace Olympe de Gougues.

Venez nombreux visiter cette exposition et amenez vos bagues de cigares et autres boîtes ou pochettes d'allumettes que vous avez soigneusement conservées et dont vous ne savez plus quoi faire ! Des spécialistes seront à votre disposition pour vous guider et vous renseigner sur leur origine ou leur valeur.

Pour tous renseignements sur cette manifestation contactez Gérard LECHERF au 06 14 61 40 17 ou par internet gerard.lecherf@orange.fr

Tribune de la **majorité**

Une détermination redoublée pour 2010 !

L'année 2009 s'est terminée pour nombre d'entre nous avec les effets de la crise, ou pour être exacte des crises. Crise financière, crise sociale et crise morale qui se sont succédées sans recevoir les mêmes attentions de la part du gouvernement.

La crise financière a bénéficié de la plus grande sollicitude du gouvernement. Les milliards ont coulé à flot. Les banques ont pu reprendre leurs activités favorites : spéculation et distribution de dividendes et de bonus. Malgré les grandes déclarations, les bonnes vieilles habitudes, qui sont à l'origine du désastre, reprennent de plus belle.

La conséquence de cette politique est l'accélération de la restructuration économique et industrielle avec comme coût : la crise sociale. Emplois détruits, chômage, précarité ravagent notre société. Mais pour cette crise, les milliards gouvernementaux manquent, au contraire les solutions proposées

conduisent à réduire les couvertures sociales, supprimer les services publics et restreindre la capacité à agir des collectivités territoriales.

Comment s'étonner qu'une crise morale s'installe dans notre pays ? Peut-on comprendre ces différences de traitement, selon que l'on soit puissant ou pauvre ?

En 2010, à Saint-Germain-lès-Arpajon, la majorité municipale va poursuivre son action pour renforcer les services apportés à chacun d'entre nous, quelque soit sa situation ou son âge et développer la solidarité en direction de nos concitoyens en difficulté.

Les investissements pour l'avenir seront conduits : rénovation du centre de loisirs Joliot-curie et des écoles, études pour la futur cuisine qui sera implantée dans le quartier des Folies ainsi que celles du pôle culturelle devant accueillir les écoles de

danse et de musique et la bibliothèque, sans oublier celles du futur groupe scolaire (quartier des Folies).

L'action quotidienne de proximité ne sera pas négligée : la politique culturelle en action conjointe avec l'Espace municipal Jules-valles, l'environnement pour améliorer notre performance énergétique, le secteur enfance-jeunesse et celui du scolaire qui constituent une priorité affirmée de la municipalité, ainsi que le soutien aux associations et aux sportifs ...

Le programme de la majorité municipale est chargé pour cette année 2010, l'objectif est de répondre à vos attentes et d'améliorer votre vie quotidienne.

Très bonne et heureuse année 2010 pour vous et vos proches !

L'équipe municipale

Tribune de l'**opposition**

Une école plutôt que des motions !

Dès le lendemain du conseil municipal du 15 décembre, vous avez pu trouver dans vos boîtes un tract municipal dénonçant la **réforme de l'organisation des collectivités territoriales** (remplacement des conseillers généraux et régionaux par des conseillers territoriaux communs aux deux assemblées) et une **deuxième réforme supprimant la taxe professionnelle telle qu'elle existe aujourd'hui**.

Nous avons refusé de voter cette motion en l'état, demandant que les deux volets soient dissociés : on peut être **pour** la création des conseillers territoriaux mais **contre** la suppression de la taxe professionnelle. La réforme des représentants territoriaux devant résoudre le problème du cumul des mandats, c'est peut-être pour cela que certains cumulards s'inquiètent !

Mais est-ce normal qu'un tract partisan et purement politicien soit payé et distribué aux frais des contribuables germinois ? Paradoxe :

les mêmes qui se plaignent du manque d'autonomie financière trouvent de l'argent public pour financer une manœuvre politique ; comprenne qui pourra !

Lors du même conseil, notre groupe a voté contre le projet de **Plan Local d'Urbanisme** qui fait l'impasse sur les moyens à apporter pour améliorer la gestion des déplacements et de la circulation sur notre commune. Sachez que les constructions de 1 000 logements dans la ZAC des Bellevues (sur Arpajon et Ollainville) et les 240 sur notre ZAC des Folies vont se télescoper au niveau des réalisations sans pour autant qu'ait été prévu quoi que ce soit pour diminuer l'engorgement routier quotidien au niveau de l'échangeur sur la RN 20.

On construit, on densifie la population, mais pour l'amélioration des déplacements et les constructions d'infrastructures, on verra après ! ... Et on reporte, pour St Germain la construction de la nouvelle école prévue aux

Folies (rendue pourtant urgente vu l'état de vétusté par exemple des chaudières à l'école Joliot Curie).

Si nous avons un problème de financement (nous pouvons comprendre que l'on ne puisse pas faire tout en même temps), alors nous, nous préférons faire l'impasse sur la construction d'une nouvelle cuisine centrale mais affirmons que la priorité actuelle c'est la construction d'une nouvelle école dans le quartier des Folies, en intercommunalité avec les deux communes voisines.

Meilleurs vœux de santé et de bonheur à toutes et tous. Que 2010 apporte enfin une embellie dans notre vie quotidienne !

Pour le groupe « Vivre Autrement à Saint Germain », Norbert SANTIN, le 15/01/10.

(permanence de nos élus tous les samedis au local au-dessus de La Poste).

NAISSANCES

OCTOBRE 2009

- 05/10 Inès ZARMOUH
- 06/10 Ayoub HAMIDI
- 07/10 Sabrina MILADINOVIC
- 07/10 Rayan Abdeslame BENOMAR
- 08/10 Jade CHEVALIER
- 10/10 Owen Calvin Wesley NABOT
- 14/10 Thomas Benjamin Jean KERVAZO
- 15/10 Gabin Côme AVERSENQ
- 20/10 Alexis Armel Roger SOUCHARD
- 22/10 Rémi Simon MAURIN

NOVEMBRE 2009

- 01/11 Aron Alfonse PERRIER
- 04/11 Victor Jean Gilles FABAREZ
- 04/11 Mattéo Jacques DOMINGUES--POTONIE
- 07/11 Lou Jocelyne Sophie ROGNON
- 08/11 Sidjay PRIN
- 11/11 Thalía Angélica Maria GONZALEZ
- 13/11 Lana Coleen MARTINEZ
- 13/11 Yness DIAS--LESCURE
- 15/11 Cheyenne Léna Wendy Marina VOVARD
- 16/11 Raphaël Marc Philippe ISENBECK
- 21/11 Camille Yara DARY
- 22/11 Luan Robin LIEBEAUX
- 27/11 Malo Yves Patrick LECRET--LE GENDRE
- 30/11 Manahil Dara Ithar ALESSAOUI
- 30/11 Adam François Mathis HERNANDEZ

DECEMBRE 2009

- 01/12 Kévani NKUMU MAKOTO MONGA
- 10/12 Alessio Eros Antoine GALLINGANI
- 13/12 Maxence Alexis CARETTE
- 16/12 Fanny Marie-Lou POMMERA
- 17/12 Nael Daniel Robert ALFRED
- 18/12 Alexis Clément Ewan POULARD
- 21/12 Nathalie DE ANDRADE
- 22/12 Mohamed TOUBAGHI
- 22/12 Adam GUIDAL--MAINNEMARE
- 22/12 Nyla MICHIGAN--ALLO
- 24/12 Mohamed-Habib BEKRAR
- 24/12 Clotilde Francine Monique CHÉREL
- 28/12 Léanne Inès Joëlle Annie LAMARCHE
- 28/12 Hugo Pierre Georges LAVIER
- 29/12 Alizée Christine Patricia ZUÉRAS
- 30/12 Dylan André Patrick QUENTIN

- 30/12 Théo FERREIRA né sur la commune

MARIAGES

OCTOBRE 2009

- 03/10 Antoine Michel Joseph Ghislain DARDENNE / Anne-Laure Marcelle Lucienne BAMIÈRE

NOVEMBRE 2009

- 14/11 Pascal Roger Bernard EMERY / Alexandra Sylvie Michèle Renelde TRONCHON

DÉCÈS

OCTOBRE

- 01/10 Michel Paul Yves BURY
- 12/10 Eugène Claude PINEAU
- 13/10 Eliane Germaine DEJUST veuve POIRAUDEAU
- 14/10 Raymond Jean GAMEL
- 15/10 Solange ARTIGOT veuve VISINTAINER
- 29/10 Jean Raymond Maurice GAULTIER

NOVEMBRE

- 01/11 Jeanne Marie Pauline DORÉ
- 10/11 Raymonde Stéphanie Virginie DENEL veuve CORNU
- 17/11 Noëlle Anne Marie LE GARREC veuve FARO
- 21/11 Gérard Pierre SCHULZ
- 21/11 Pierre Kléber BARBIEUX
- 23/11 Marie Solange Andrée DESROCHES veuve LURET
- 26/11 Jean-Marc Sosthène EBZANT
- 27/11 Emma MALNIS veuve COMPARINI
- 29/11 Paul René LEDUC

DECEMBRE 2009

- 05/12 Gabriel Marcel André DROMARD
- 06/12 Bernard Xavier Maurice WILLOT
- 13/12 Dominique Marcelle CHOQUET
- 13/12 Alain Georges LEFORT
- 16/12 Gérard Henri Jean GAUTHIER
- 18/12 Berthe Marie Rosa Joseph DAUTREMEPUIS veuve FLÉMAL



Activités de loisirs

Les programmes des activités des centres de loisirs « maternel et élémentaire » sont désormais à consulter sur les différents accueils.

Les inscriptions pour les périodes de vacances futures se termineront 15 jours avant chaque début de période, soit : les vacances d'hiver, le 5 février 2010 ; les vacances de printemps, le 2 avril 2010.

Permanences juridiques de l'ADEE

Une juriste vous reçoit sur rendez-vous et vous informe dans tous les domaines juridiques : famille, travail, logement... Elle réalise une orientation adaptée à votre situation (professionnels du droit, associations spécialisées...). La juriste ne donne aucun conseil, ce rôle étant dévolu aux avocats et notaires.

Rencontres avec la juriste :

- **Mairie d'Egly**, le 1^{er} mardi du mois, de 16 h 30 à 19 h 30
- **Mairie de Saint-Germain-Lès-Arpajon**, le 2^e jeudi du mois, de 9 h à 12 h
- **Mairie d'Ollainville**, le 2^e jeudi du mois, de 13 h 30 à 16 h 30
- **Mairie de La Norville**, le 3^e jeudi du mois, de 14 h à 17 h
- **Mairie d'Arpajon**, le 4^e mercredi du mois, de 15 h à 18 h

Rendez-vous à prendre, selon le lieu de rencontre souhaité, auprès de l'accueil des mairies :

Arpajon – 01 69 26 15 05

Egly – 01 69 26 28 00

La Norville – 01 69 26 19 00

Ollainville – 01 69 26 19 19

Saint-Germain-Lès-Arpajon – 01 69 26 26 20

Permanences des élus

Permanences de Monique GOGUETAT

Conseillère générale du canton d'Arpajon

- **Cheptainville**
Samedi 23 janvier – 10 h à 11 h
- **Saint-Germain-les-Arpajon**
Samedi 30 janvier – 9 h à 10 h
- **Arpajon**
Mardi 2 février – 17 h 30 à 18 h 30
- **Egly**
Mardi 9 février – 17 h à 18 h
- **La Norville**
Samedi 6 mars – 10 h à 11 h

- **Ollainville**
Samedi 13 mars – 10 h à 11 h
- **Leuville**
Samedi 20 mars – 10 h à 11 h
- **Bruyères-le-Châtel**
Samedi 27 mars – 10 h à 11 h
- **Guibeville**
Samedi 3 avril – 10 h à 11 h
- **Avrainville**
Samedi 10 avril – 10 h à 11 h

Jacques François Lepitre, curé de Saint-Germain dans la tourmente révolutionnaire



C'est en 1778 que commence l'histoire de Jacques François Lepitre à Saint-Germain-lès-Arpajon, année de son arrivée dans la paroisse. Son histoire et celle de la commune vont être étroitement mêlées pendant quarante-six ans ? Le temps pour lui de vivre la fin de l'ancien Régime, la Révolution, le Consulat, l'Empire et la Restauration. Il finira sa vie comme le roi Louis XVIII, en 1824. Mais n'enterrons pas si vite ce brave curé Lepitre et suivons-le dans son périple germinois.

Jacques François Lepitre n'est pas un étranger pour la paroisse de Saint-Germain mais plutôt un voisin. Il est né à Arpajon le 28 septembre 1734, fils de François Lepitre, marchand épicier sur la Place du Marché, et de Jeanne Laurence Poirier. Il fait son entrée dans le monde religieux en septembre 1750, fait son séminaire à Saint-Nicolas du Chardonnet, comme son frère qui le suivra dans cette voie. Il en sort prêtre en 1760. De 1763 à 1773, il est vicaire à Épinay-sur-Orge précédant ainsi son frère Henri de quelques années dans cette paroisse. Après avoir été curé à Vert-le-Petit, il devient curé de Saint-Germain-lès-Arpajon en 1778. Il habite au presbytère situé près de l'église. Un document daté de 1809 donne son signalement : âgé de 74 ans, sa taille est de 1 m 62, il a les cheveux et sourcils châtain-gris, un front découvert, des yeux bleus, un nez ordinaire, une bouche moyenne, le visage ovale, le menton rond et porte une barbe grise.

Très proche de ses paroissiens, dès que s'annonce la Révolution, Jacques François Lepitre ne demande qu'à suivre les changements de la société, son attitude sera souvent celle d'un observateur, restant dans l'ombre, présent et attentif. Il sera parmi les prêtres jureurs, ceux qui ont prêté serment à la Constitution Civile du Clergé. Le 4 février 1791, il écrit dans le registre : *Je m'engage à prêter le serment civique le dimanche 6 février.* Ce jour là, le greffier relatera dans ce même registre : *M. le curé de cette paroisse a monté en chaire et la main levée a prononcé le discours suivant « Je promets de vivre et mourir dans la profession de la religion catholique, apostolique et romaine et y être toujours soumis ». Et ensuite a prononcé mot pour mot la formule du serment portée au décret du 27 novembre et sanctionné par le Roy le 26 décembre.*

Le 23 novembre 1793, est décidé la fermeture de tous les édifices consacrés au culte, tant catholiques que protestants. L'église de Saint-Germain se trouve ainsi fermée au culte. Le curé de la paroisse, comme beaucoup d'autres, doit renoncer à la fonction ecclésiastique, ce qu'il fait le 27 novembre : *Je soussigné Jacques François Lepitre déclare renoncer à la fonction ecclésiastique pour me livrer purement et simplement aux civils et patriotiques, conformément aux vœux de la Convention Nationale, de la majorité de la commune, des sociétés populaires et autres, en foy de quoi j'ai signé ce sept frimaire, l'an second de la République.*

Le 1^{er} janvier 1794, les registres pour la tenue des actes de baptêmes, mariages et sépultures, détenus jusqu'à ce jour par le ci-devant curé sont saisis. Depuis septembre 1792, un officier de l'État civil en a la charge. Pour cette même période, le curé Lepitre a tenu un registre de catholicité. Et ce registre s'interrompt en février 1794 après un acte de baptême... Le citoyen Lepitre aurait-il, malgré la déclaration du vingt-sept novembre dernier, continué à exercer son ministère en administrant des sacrements ? Il semble que oui et une dénonciation paraît probable. Sans connaître la date exacte, c'est certainement à la fin de février 1794 que le citoyen Lepitre, ci-devant curé, est arrêté et conduit à la maison d'arrêt de Corbeil. Le 2 avril, la Société populaire de Germinal reçoit une lettre du citoyen Lepitre aux fins d'en obtenir une attestation de sa bonne conduite civique dans la commune. Plusieurs membres attestent de cette bonne conduite, mais seul le Comité de surveillance est compétent pour certifier la bonne conduite civique des citoyens de la commune. Les habitants de la commune cherchant à connaître les motifs de l'incarcération de leur curé, il leur a été répondu qu'il avait été dénoncé par le citoyen Chevalier fils, maire de la commune. Si Nicolas Chevalier, meunier de La Boisselle, était l'ami de Jacques François Lepitre, son fils, Louis Nicolas, devenu maire en 1792, était profondément républicain.

Celui-ci dut s'en expliquer devant les membres de la Société Populaire. Il répondit *qu'il n'en voulait pas au citoyen Pitre, qu'il l'a fait arrêter de crainte de fanatisme et qu'il reconnaissait depuis qu'il n'était aucunement coupable.* Sur cette déclaration, à l'unanimité, il fut décidé de demander l'élargissement du curé. Mais il fallu attendre le 22 janvier 1795 pour qu'un ordre du Comité de Sureté générale rende sa liberté au curé Lepitre. De retour à Saint-Germain, le presbytère ayant été vendu, il s'installa dans la maison anciennement léguée par le curé Robine pour servir de maison d'école.

Michelle Pluquet
Art et Histoire du Pays de Châtres



Premier presbytère.